

1
(N° 169.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations
sur la demande du sieur Chrétien-Henri Vent.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né le 30 avril 1792, à Hadenarschen (duché de Holstein royaume de Danemarck); il est président de l'église évangélique française e allemande, et chapelain de Sa Majesté le Roi.

Il a établi son domicile en Belgique depuis 1831, et il habite la commune d'Ixelles depuis plus de cinq ans : il est connu comme un homme très-respectable, et recommandable sous tous les rapports.

Les autorités consultées estiment toutes que sa demande mérite d'être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.
